

**APPEL A PROJET MOBILITE 2019**

**Notice**

**Date limite de réponse**

La date limite de retour de la fiche-réponse à l’appel à projet Mobilité Entrante 2019 est fixée au **08/02/2019** délai de rigueur. Seules les fiches-réponses complètes et signées par le responsable du laboratoire d’accueil et le directeur du département seront prises en compte. Fiche-réponse à retourner à [secretariat-recherche@upf.pf](mailto:secretariat-recherche@upf.pf)

**Cadre général**

Le principe de ce dispositif consiste à inviter des chercheurs ou enseignants-chercheurs Français et étrangers reconnus dans leur domaine pour participer au rayonnement international de l’université et consolider nos partenariats de recherche.

L’accueil des collègues doit être défini sur la période allant de mars 2019 (délibération de la CR) jusqu’à la fin de l’année 2019, dans le respect du calendrier des opérations budgétaires et comptables.

Au total **7 bourses** de mobilité sont à pourvoir, dont 5 sans condition de nationalité, et 2 pour des personnalités étrangères (financement RI).

**Conditions d’accueil**

L’accueil est prévu pour une durée de 2 à 4 semaines. Il comprend : la prise en charge des billets d’avion, l’hébergement à la résidence internationale et les indemnités journalières aux tarifs en vigueur.

Le montant maximum alloué par missionnaire est fixé à 500 000 XPF. Dans le cas d’une mission plus longue le complément de financement est à la charge du laboratoire demandeur.

**Critères d’évaluation**

|  |
| --- |
| * Qualité du projet d’accueil ; * Qualité du dossier scientifique du candidat attestant de sa reconnaissance dans le domaine de recherche ; * Existence d’une coopération internationale entre l’UPF et l’établissement d’origine de l’invité ; * Existence d'une cotutelle internationale de thèse.   En outre la sélection sera réalisée dans le respect des équilibres entre les équipes de recherche des laboratoires (avec une nécessité de rotation dans le temps). |

**Dossier de demande**

|  |
| --- |
| Le dossier de demande sera constitué de :   * La **fiche réponse** dûment complétée comportant un argumentaire, visant à présenter le projet d’accueil et l’intérêt qu’il représente pour l’université ; * Le **CV détaillé** du collègue invité, faisant l’objet de cette demande. |